

Mesures à Landry première quinzaine de février 2023

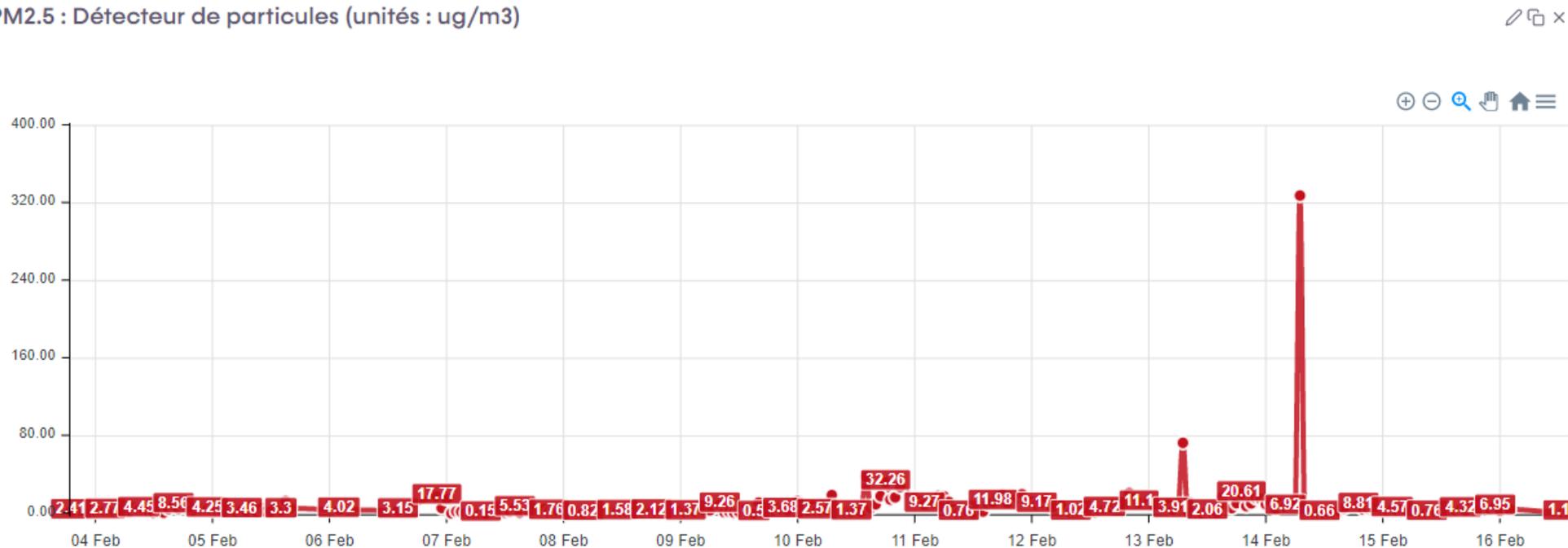
Vivre en Tarentaise. Association agréée pour la protection de la nature.

Le villard d'amont 73210 Landry

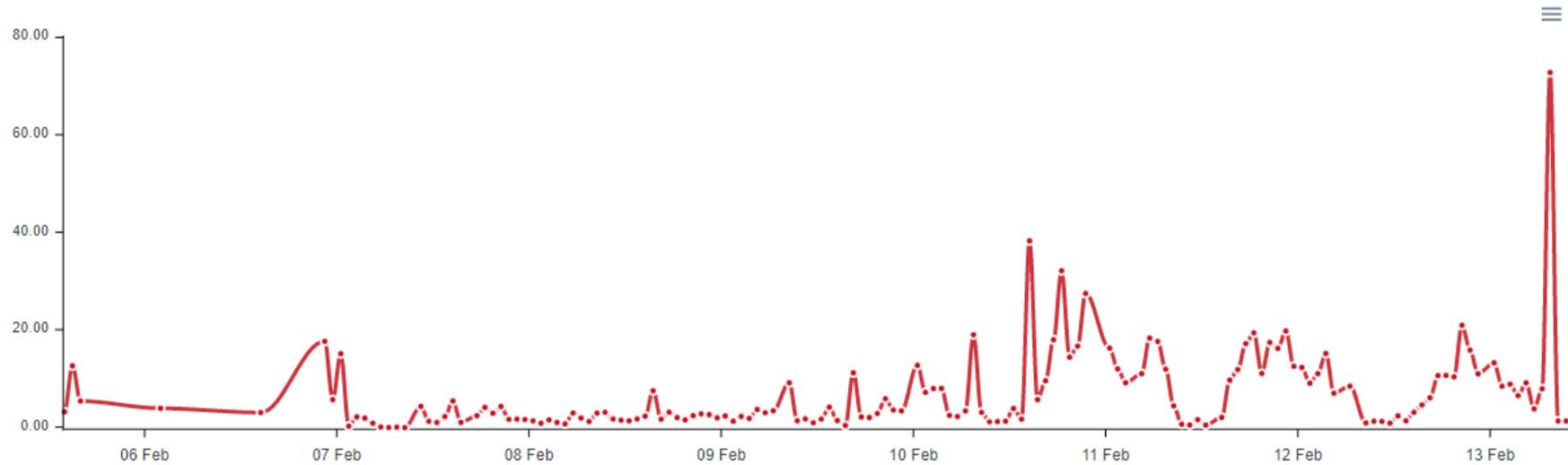
A la suite de la demande de plusieurs personnes la station de mesures de la pollution atmosphérique a été implantée dans la zone artisanale de Landry durant deux semaines. Un pic ponctuel, mais de valeur très importante a été relevé très tôt le matin du 14 février. Sur 24 heures les moyennes recommandées en particules fines sont largement dépassées.

Pour mieux visualiser les variations en dehors de ce pic il a été choisi de reproduire les courbes des différents polluants du 5 au 13 février.

PM2.5 : Détecteur de particules (unités : ug/m3)



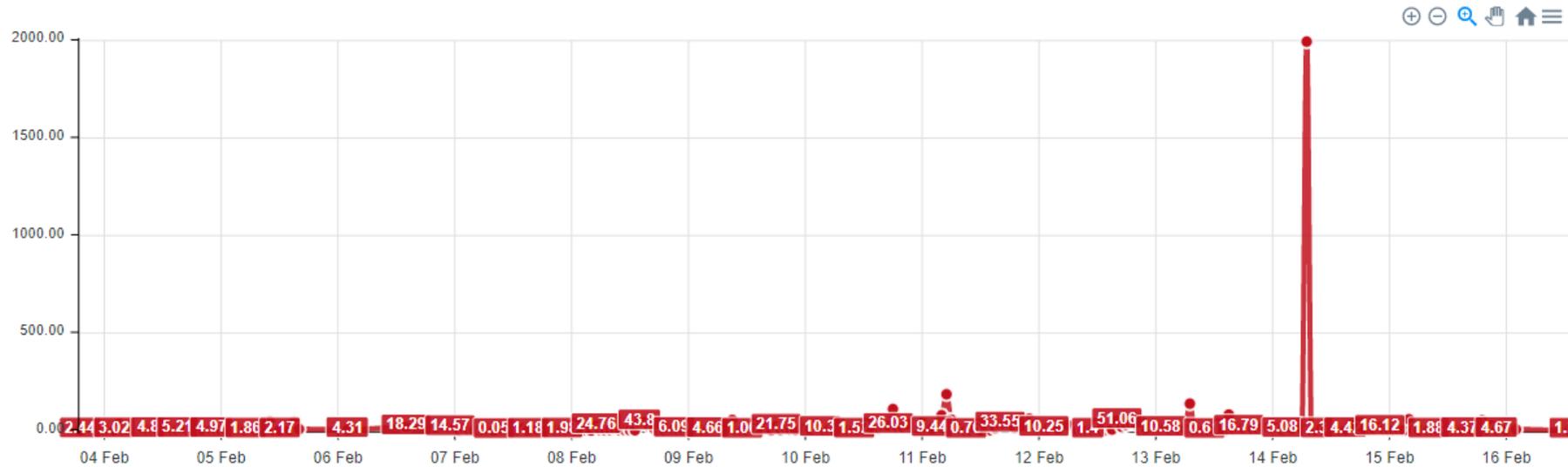
PM2.5 : Détecteur de particules (unités : ug/m3)



La moyenne de la concentration en particules de taille inférieure à 2.5 µm ne doit pas dépasser 15 µg/m3 sur 24h et 5µg/m3 en moyenne annuelle.

La moyenne calculée sur toute la période de mesure (14 jours) est 6.6µg/m3. D'autre part on voit facilement sur la courbe que la moyenne journalière dépasse les 15µg/m3 du 11 au 14 février.

PM10 : Détecteur de particules (unités : ug/m3)



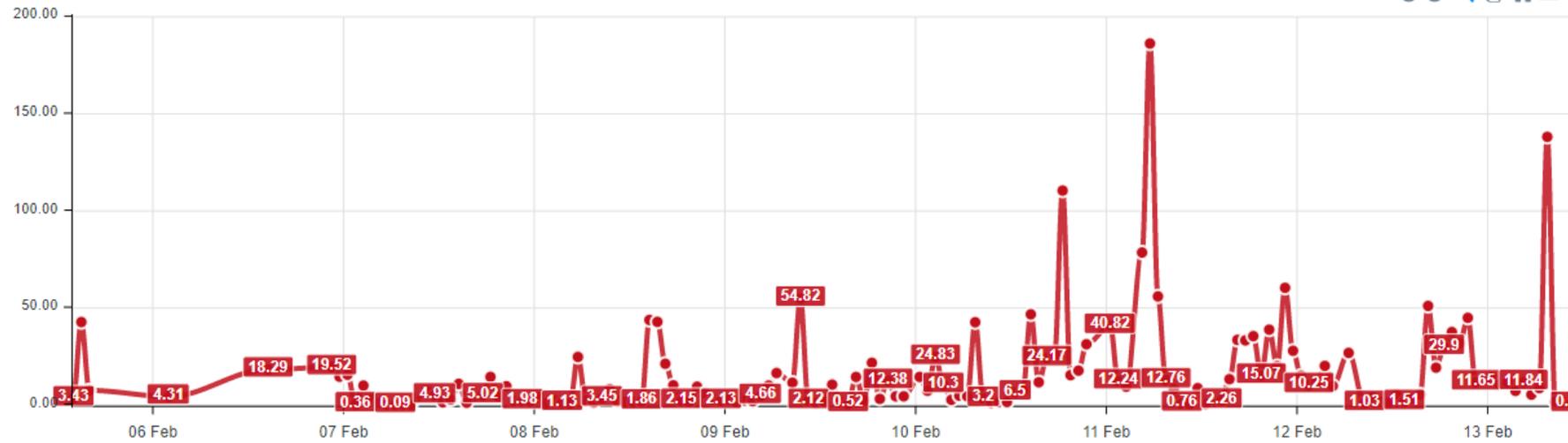
De la même façon le pic très élevé de particules fines de taille inférieure à $10\mu\text{m}/\text{m}^3$ écrase de reste de la courbe, c'est pourquoi il a été choisi d'en reproduire plus bas une partie réduite.

La moyenne de la concentration en particules de taille inférieure à $10\mu\text{m}$ ne doit pas dépasser $45\mu\text{g}/\text{m}^3$ sur 24h et $15\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle.

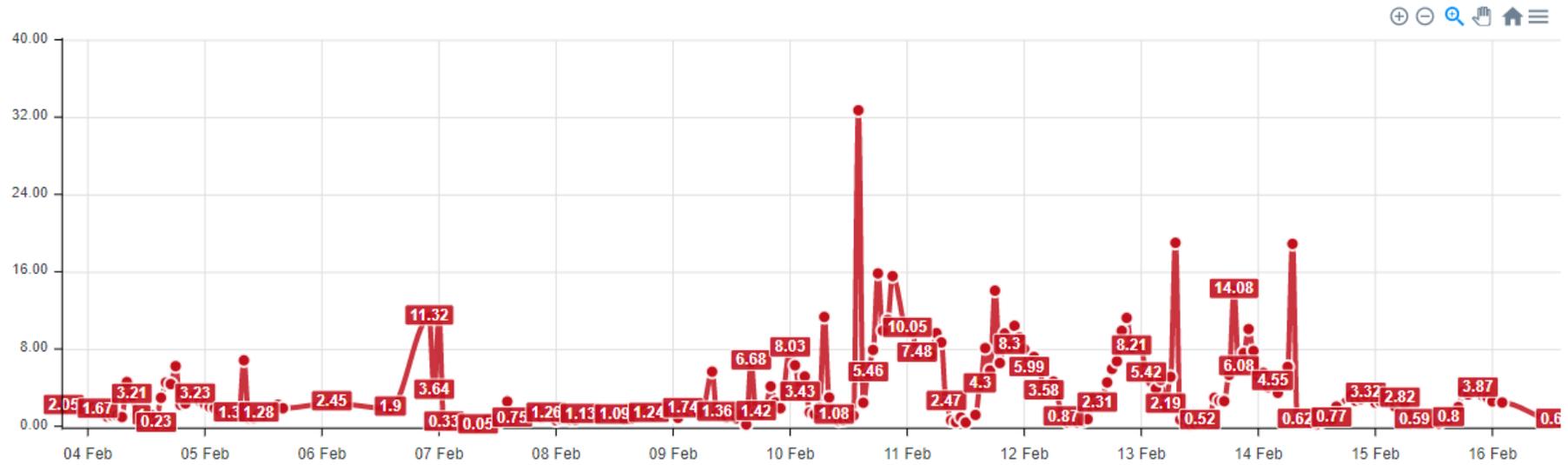
La moyenne calculée sur toute la période de mesure (14 jours) est $18.5\mu\text{g}/\text{m}^3$. D'autre part on voit facilement sur la courbe que la moyenne journalière s'approche des $45\mu\text{g}/\text{m}^3$ du 11 au 14 février.

Le pic à $2000\mu\text{g}/\text{m}^3$ est évidemment inquiétant même s'il est ponctuel.

PM10 : Détecteur de particules (unités : ug/m3)



PM1 : Détecteur de particules (unités : $\mu\text{g}/\text{m}^3$)

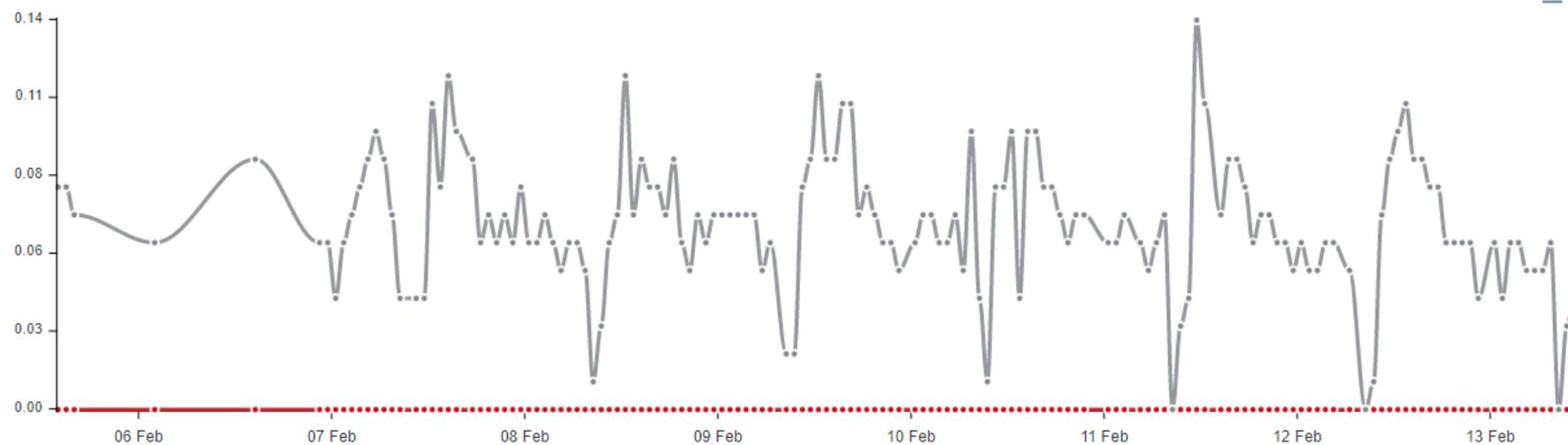


Des particules très fines sont également émises. Elles sont plus dangereuses car elles pénètrent plus profondément dans les bronches.

Il n'y a pas de normes en France à propos de ces particules. S'il y en avait une elle serait évidemment inférieure à celle recommandée pour les PM2.5 ($5\mu\text{g}/\text{m}^3$)

La moyenne calculée sur les 14 jours est de $3.2\mu\text{g}/\text{m}^3$. Valeur élevée à priori.

Gaz NO2 et O3 (unités : ppm) :



Le taux de NO2 semble être resté en dessous du seuil de détection de notre appareillage.

Le taux d'ozone moyen est de 0.06 ppm soit 120µg/m3. Valeur supérieure à celles conseillées pour une durée maximum de 8h...

Cette valeur est liée à la production de dioxyde d'azote par les moteurs diésels et à l'ensoleillement que nous connaissons depuis plus d'un mois.



L'EUROPE S'ENGAGE
en région
Auvergne-Rhône-Alpes
avec le FEADER



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



LE DÉPARTEMENT